

## Programme de la Formation

# REVIT Architecture : découverte et perfectionnement pour une application BIM (cycle complet ou modules à la carte)

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Module** : Réaliser le travail collaboratif complet d'un projet

**Modalité pédagogique** : Présentiel

**Date(s)** : lundi 7 février 2022 au mardi 8 février 2022

**Lieu** : Centre de formation QUIRIS - 5 rue du Charron 44800 Saint-Herblain

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le BIM (Building Information Model) est une des innovations numériques majeures concernant la modélisation d'un bâtiment. Il permet de réunir, à partir d'un fichier numérique commun, tous les acteurs, à toutes les phases d'un projet d'architecture : de sa conception, à sa réalisation, à sa maintenance. Chaque changement effectué sur la maquette numérique est répercuté auprès des différents membres de l'équipe : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et bureaux d'études, entreprises et gestionnaires. L'application du BIM dans les entreprises nécessite l'utilisation d'un logiciel qui permette l'élaboration d'une maquette 3D et les échanges de données entre acteurs du projet.

En groupe réduit de 6 à 12 personnes, vous pourrez découvrir, acquérir de nouvelles connaissances, ou vous perfectionner dans l'utilisation de Revit. Tout en favorisant une progression adaptée aux besoins de chacun, la rencontre inter-entreprise favorisera des échanges riches pendant la formation.

Sur un rythme soutenu, alternant théorie et pratique, exercices individuels ou groupés, vous apprenez progressivement les bons réflexes et découvrez les bonnes pratiques et méthodes pour mettre en place Revit dans votre agence, dans un objectif de déploiement du BIM.

Les périodes d'intersessions vous permettent de commencer à pratiquer en agence pour approfondir votre compréhension de l'outil et apporter des questions pour la session suivante.

**Julie GUEZO**, architecte DE HMONP et BIM Manager, pratique quotidiennement REVIT dans un processus BIM à des échelles variées dans son activité professionnelle depuis 2009. Elle possède une expertise du logiciel REVIT Architecture qu'elle enseigne depuis plusieurs années à des architectes et à des étudiants à l'école d'architecture de Nantes et au lycée professionnel Aimé Césaire de Clisson.

Elle vous propose des exercices de mise en pratique, basés sur des exemples concrets auxquels elle se confronte quotidiennement dans sa pratique en agence.

Par ailleurs, elle est co-auteure, avec Pierre NAVARRA de l'ouvrage « *Revit pour les architectes, bonnes pratiques BIM* », Ed. Eyrolles, 2018 (2ème édition).

<https://www.linkedin.com/in/julieguezo>

## OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Découvrir Revit et l'environnement BIM, réaliser une modélisation simple pour un concours ou une esquisse.
- Avancer dans le déroulement du projet en réalisant une modélisation plus complexe niveau APD, PRO ou DCE, en exploitant la base de données Revit au travers des nomenclatures, paramètres et familles.
- Mettre en place le travail collaboratif, parcourir des problématiques de projet, préparer le déploiement de Revit en agence.

## PRISE EN CHARGE

**Salariés - Prise en charge prioritaire avec le Label branche architecture :**

« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO EP ».

Le GepAtlantique a obtenu la [certification qualité Qualiopi](#) délivrée au titre de la catégorie Actions de formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès de fonds publics ou mutualisés (OPCO EP, FIF PL, Atlas, Constructys, demandeur d'emploi nous contacter...).

## PUBLIC CIBLE

Les publics visés par la formation sont les architectes et leurs collaborateurs proches, notamment les dessinateurs projeteurs. Cependant, de part la nature du process BIM, basé sur les échanges collaboratifs, il est intéressant de réunir :

- en inter entreprises, des groupes comprenant également les autres intervenants de l'acte de construire : économistes de la construction, ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, entreprises, maîtres d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage ...
- en intra entreprise, des acteurs du cadre de vie ayant l'habitude de répondre et de travailler ensemble dans la même équipe de maîtrise d'œuvre.

## PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir des connaissances du dessin technique, des missions et phases d'un projet de construction, et une maîtrise de Windows.

**Il est possible d'intégrer le parcours au 1er, 2e ou au 3e module :**

Module 1 : personne de niveau débutant désirant découvrir Revit

Module 2 : module destiné aux utilisateurs REVIT avancés (et/ou ayant suivi le module 1)

Module 3 : module destiné aux utilisateurs REVIT confirmés (et/ou personne ayant suivi les modules 1 et 2/ ou 2 suivant positionnement)

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Un questionnaire pré-formation vous sera demandé afin de permettre à la formatrice d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes de QUIZZ et QCM, de jeux et d'exercices de modélisation, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

A l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation. Enfin, vous recevrez un questionnaire à froid 6 mois après la fin de la formation.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

# Réaliser le travail collaboratif complet d'un projet

2 jours soit 14 heures de formation

**Modalité d'apprentissages :** Présentiel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Modalité Pédagogique :** Présentiel

**Date(s) :** lundi 7 février 2022 au mardi 8 février 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu :** Centre de formation QUIRIS - 5 rue du Charron 44800 Saint-Herblain

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Mettre en place le travail collaboratif
- Parcourir des problématiques de projet
- Préparer le déploiement de Revit en agence

## FORMATEUR(S)

GUEZO Julie - Architecte DE - HMONP et formatrice REVIT

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise à disposition d'un poste informatique PC par stagiaire.

Exercices basés sur des retours d'expérience, mise en pratique d'agence adapté à des projets de différentes tailles utilisation de revit dans le contexte du BIM.

## PROGRAMME

### JOUR 11

Travail collaboratif et partage de projet

### JOUR 12

Gestion du modèle

Conseils pour mettre en place Revit au sein de l'agence d'architecture

Pistes de recherche et développement

### Programme détaillé

#### JOUR 11

##### Travail collaboratif et partage de projet

- Principe et fonctionnement (emplacement des fichiers, icônes, Propriétaire/Emprunteur, requêtes de modification)
- Mise en place du fichier central et sous-projet (création et gestion)

#### JOUR 12

##### Gestion du modèle

- Retrouver un élément perdu
- Purger les éléments non utilisés
- Copier les éléments d'un projet à un autre : transférer les normes
- Sauvegardes
- Gestion des liens, des sous-projets

##### Conseils pour mettre en place Revit au sein de l'agence d'architecture

- Le gabarit : comment le créer, que doit-il contenir, et comment le mettre à jour ?
- Gestion des bibliothèques (familles, matériaux, paramètres partagés, gabarit, fichiers liés, etc)

##### Pistes de recherche et développement

- Mise à jour du gabarit
- Sites et liens utiles (Aide, forums, Plug-ins, etc.)

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner, par courrier ou mail, complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :  
GepAtlantique - 2, place Victor Mangin - 44200 Nantes ou [contact@gepatlantiqueformation.fr](mailto:contact@gepatlantiqueformation.fr)

**Vous recevez en retour un contrat ou convention afin de déposer votre demande préalable de prise en charge.  
Si l'email n'est pas dans votre boîte de réception, pensez à vérifier le dossier spam ou n'hésitez pas à nous relancer**

FORMATION : REVIT Architecture : découverte et perfectionnement pour une application BIM (cycle complet ou modules à la carte)

**Module :** Réaliser le travail collaboratif complet d'un projet

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Date(s) :** lundi 7 février 2022 au mardi 8 février 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu :** Centre de formation QUIRIS - 5 rue du Charron 44800 Saint-Herblain

**Places limitées à :** 12

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Département de naissance :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Téléphone portable :** ..... **Date d'entrée dans l'entreprise :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP :**  Oui /  Non

**Architecte DPLG :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

**Mode d'exercice :**

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

- AGEFICE
- AGEFIPH
- AKTO
- CONSTRUCTYS
- DRFip BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
- FAFCEA
- FIF PL
- OPCO ATLAS
- OPCO de la cohésion sociale
- OPCO EP
- OPCO2I
- POLE EMPLOI DR BRETAGNE
- POLE EMPLOI DR PAYS DE LA LOIRE
- RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Autre : .....

**ORGANISME / ENTREPRISE**

Raison Sociale : .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

Type d'entreprise : ..... Activité principale : .....

Gérant(e) : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Siret : ..... N° société d'architecture : ..... Effectif dans l'organisme : .....

Module 1 : Réaliser le travail collaboratif complet d'un projet		14h / 2 jours	
Coût pédagogique	Possibilité de formation dans votre entreprise (nous contacter : 07 64 07 34 41)	0,00 € HT / 0,00 € TTC	..... €
	Architectes libéraux	640,00 € HT / 768,00 € TTC	..... €
	Demandeurs d'emploi (nous contacter pour recevoir un devis)	0,00 € HT / 0,00 € TTC	..... €
	Salariés des entreprises d'architecture - Prise en charge prioritaire avec le Label branche architecture	640,00 € HT / 768,00 € TTC	..... €
<b>TOTAL</b>			..... €

**MODE DE PAIEMENT**

- Chèque  Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

# Conditions Générales de Vente

## 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées par le GepAtlantique.

## 2 - Modalités d'inscription

Toute inscription nécessite le renvoi par mail ou courrier du bulletin dûment renseigné avant la date de début de stage. Pour que la demande d'inscription soit validée vous devez nous retourner le document contractuel signé et éventuellement accompagné du règlement par chèque, ou d'une lettre valant commande pour les administrations.

Les personnes porteuses d'un handicap sont invitées à se signaler auprès du référent handicap du GepAtlantique (Cécile Pérochaud) afin d'identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

## 3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit un devis/convention de formation ou un contrat accompagnée d'une fiche pédagogique pour constituer un dossier de prise en charge.

A l'issue de la prestation et du règlement, une facture acquittée sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence et attestation de fin de formation).

## 4 - Prix

Le prix hors taxes des actions de formation est celui figurant dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire.

## 5 - Modalités de paiement

Le règlement par chèque est encaissé à l'issue de la formation mais vous pouvez, si vous le désirez, mentionner une date ultérieure d'encaissement, à réception de la prise en charge par exemple. Sans cette mention contraire, le chèque sera automatiquement encaissé à l'issue de la session.

Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

Si vous souhaitez régler par virement à l'issue de la formation :

**IBAN : FR76 4255 9100 0008 0044 4626 293**

**BIC : CCOPFRPP XXX**

**Domiciliation : NANTES**

(Merci d'indiquer le numéro de facture comme référence au virement).

## 6 - Report/Annulation

### Du fait du GepAtlantique :

Le GepAtlantique se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, le GepAtlantique reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

### Du fait du stagiaire :

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou courrier électronique, reçues plus de 15 jours avant le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'inscription d'un montant égal à 30% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou courrier électronique, reçues moins de 15 jours avant le début de l'action de formation, ainsi que les demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'annulation d'un montant égal à 40% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

De plus le GepAtlantique, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

## 7 - RGPD - Informatique et libertés

Dans le cadre de la relation contractuelle liant les parties, le GepAtlantique sera amené à collecter et traiter les données personnelles contenues dans le bulletin d'inscription, comme le nom, prénom, date de naissance, statut de l'entreprise.

L'adresse électronique est également nécessaire afin de vous adresser les différents documents liés à la formation (devis, contrat, convention, convocation, attestation de formation, facture...) et pour vous communiquer la lettre d'information des formations à laquelle vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Conformément à la réglementation, le GepAtlantique s'engage à n'utiliser ces données que pour la gestion et la promotion de ses propres actions de formation et en aucun cas à des fins commerciales.

Le GepAtlantique certifie disposer de mesures techniques, via un serveur sécurisé, et uniquement accessible à son personnel, pour traiter ses informations en toute sécurité. Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci.

## 8 - Règlement des litiges

Vous pouvez nous soumettre vos réclamations écrites à l'adresse mail : [reclamations@gepatlantiqueformation.fr](mailto:reclamations@gepatlantiqueformation.fr)

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, le GepAtlantique et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Nantes.